

Retraites et salaires : Le SNJ appelle à une mobilisation le mercredi 15 mars

Après les fortes mobilisations des 19 et 31 janvier, des 7, 11 et 16 février et des 7, 8 et 11 mars, le Syndicat National des Journalistes appelle à amplifier encore le mouvement. Malgré la très forte opposition exprimée dans la rue par les citoyens contre la retraite à 64 ans, le président de la République a refusé de rencontrer les syndicats. Quel déni de démocratie sociale ! Dans une lettre qu'il leur a été adressée, il écrit ne pas sous-estimer le mécontentement des Français, mais son obstination à vouloir imposer coûte que coûte cette réforme prouve évidemment le contraire !

Ne nous laissons pas voler nos retraites ! Et exigeons la hausse de nos salaires aujourd'hui, parce qu'ils sont nos retraites de demain.

Le gouvernement veut imposer la retraite à 64 ans. Un relèvement progressif de l'âge de départ jusqu'en 2030, et une accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans. Un recul social sans précédent !

Selon le président de la République et le gouvernement, c'est la seule voie pour financer les retraites. La seule solution pour ne pas avoir à augmenter les impôts. C'est un mensonge : notre système de retraite par répartition n'a aucun souci majeur de financement dans la durée. Surtout, cette réforme aggravera la situation d'une majorité de la population et en particulier celle des précaires, qui n'auront pas 43 ans de cotisation. De nombreuses femmes, en particulier celles qui ont vécu des interruptions de carrière, seront pénalisées par cette réforme.

Allonger le temps de travail coûterait chaque année des milliards d'euros à la collectivité, pour indemniser le chômage des seniors, les arrêts-maladies, les accidents du travail et les invalidités qui se multiplieront. Et cette réforme rendra encore plus difficile l'accès à l'emploi pour les jeunes. **Le mercredi 15 mars, soyons une nouvelle fois nombreux en grève et dans la rue** à la veille d'un vote solennel à l'Assemblée Nationale. Contre ce projet de réforme, et pour défendre les revenus des salariés, mis à mal par une inflation inédite ces dernières années. Rappelons à toutes et tous l'injustice et les inégalités spécifiques que subissent les femmes avec ce projet de réforme des retraites !

Exigeons aussi de la direction de France Télévisions qu'elle mette enfin à niveau les salaires. En 2022, notre pouvoir d'achat s'est réduit comme peau de chagrin.

Et en 2023, la situation ne va pas s'améliorer.

À la demande du SNJ, la négociation annuelle obligatoire sur les salaires (NAO) a démarré plus tôt cette année, le 9 février. Mais la direction a annoncé son intention d'accorder une augmentation générale de seulement 1,3% ! Et sa volonté de brider une nouvelle fois le compte épargne temps, comme en 2022. Après la revalorisation générale de 1,2 % l'an dernier, on est encore loin du compte pour compenser l'inflation.

Madame Ernotte se moque des salariés ! Ce sont toujours les mêmes qui font les efforts, et notamment les bas salaires et les plus précaires.

D'autant que dans tous les secteurs de l'entreprise, et notamment pour l'information nationale, régionale et ultra-marine, les effectifs sont à la baisse. Celles et ceux qui restent sont confrontés à une surcharge de travail liée aux effets de la rupture conventionnelle collective (RCC), que le SNJ avait refusé de valider, et la suppression de centaines de postes depuis 2019.

Le SNJ revendique les mesures suivantes :

. Le retrait immédiat du projet de casse des retraites présenté par le gouvernement ;

. Une augmentation du SMIC à 1700 € nets, et une revalorisation de l'ensemble des minima sociaux ;

. À l'issue de la négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les salaires à France Télévisions, la mise en œuvre, au plus tard fin mars, d'une mesure générale significative pour l'ensemble des salariés ;

. Dès le premier trimestre 2023, à France Télévisions, une revalorisation des grilles de salaires et la création de paliers supplémentaires pour les PTA et les journalistes, aujourd'hui bloqués en fin de carrière. Cette proposition du SNJ est sur la table des négociations depuis plusieurs mois : la direction refuse toujours de l'entendre ;

. L'harmonisation des primes de bureaux décentralisés, afin que les salariés des Outre-mer la 1ère en bénéficient.

(suite en page suivante...)

Mais au-delà de ces revendications, le SNJ veut aussi que les salariés retrouvent un sens au travail, et une cohérence à leurs missions. Et à travers les projets de la présidente, c'est tout le contraire qui se déroule sous nos yeux. C'est pourquoi le SNJ exige également :

. Le retrait du projet Tempo, qui supprimera les éditions nationales de France 3 dès septembre 2023 et menace l'emploi ;

. Le retrait de tout projet de fusion entre Radio France et France Télévisions, que ce soit avec France Bleu ou France Info.

Pour faire aboutir ces revendications, **le SNJ appelle l'ensemble des salarié-e-s de France Télévisions à se mettre en grève le mercredi 15 mars pour une durée illimitée**. Rejoignons massivement les manifestations organisées dans tout le pays.

Préavis illimité - Grève à la carte

Dans le contexte particulier du combat pour la défense de nos retraites, le SNJ France Télévisions dépose un préavis dit « illimité ». Cette formule nous permet de maximiser la pression sur l'activité tout en réduisant l'impact financier sur les salariés.

L'arrêt de travail peut intervenir (ou pas) en fonction de l'évolution du dossier, des mots d'ordre du syndicat, des possibilités de chacun. Si besoin, la formule permet d'organiser un relais dans la grève. Nous voulons déjouer ainsi les contraintes des 5 jours d'un préavis classique pour un arrêt de 24 heures, empêcher les modifications de planning, et... préserver votre pouvoir d'achat.

**Nous voulons préserver nos retraites ! Et à France Télévisions, nous en avons assez de subir les effets néfastes de la politique de la présidente Ernotte !
Alors il faut amplifier la mobilisation le 15 mars prochain.**

À Paris, le 13 mars 2023

